



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

enseignement secondaire

Question écrite n° 107582

## Texte de la question

M. Jean Charroppin attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les modalités d'attribution des bourses. Il existe un certain manque d'information au niveau des parents et des lycéens quant aux dates de dépôt des dossiers. Il lui demande en conséquence quelles sont ses intentions en la matière pour améliorer l'information.

## Texte de la réponse

Le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche met tout en oeuvre pour que l'information sur les modalités d'octroi des aides financières à la scolarité soit bien fournie aux parents et aux lycéens par les établissements scolaires. Des instructions sont données en ce sens aux inspecteurs d'académie. Il leur est, notamment, demandé d'être particulièrement vigilants sur la mise en place des dossiers de demande de bourses de lycée dans les collèges et de s'assurer que tous les élèves de troisième susceptibles d'être boursiers à la rentrée scolaire soient en mesure de déposer un dossier de demande de bourses dans les délais requis. Pour ce faire, les chefs d'établissement de collège sont sensibilisés à la nécessité et à l'importance de mettre en place tous les moyens nécessaires à l'information des familles de tous les élèves de troisième. De même, les proviseurs de lycée doivent informer tous les élèves de leurs établissements de la mise en place de la campagne de bourse de lycée pour l'année scolaire prochaine et leur préciser la date limite de dépôt des dossiers.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean Charroppin](#)

**Circonscription :** Jura (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 107582

**Rubrique :** Bourses d'études

**Ministère interrogé :** éducation nationale

**Ministère attributaire :** éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 octobre 2006, page 10970

**Réponse publiée le :** 16 janvier 2007, page 570